



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Vente aux enchères forcée d'immeubles

Date de publication: SHAB 26.01.2024

Publications supplémentaires: KABVD 26.01.2024

Visible par le public jusqu'au: 26.01.2026

Numéro de publication: KK08-0000000824

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Vente aux enchères forcée d'immeubles SM Giovanni Constructions Sàrl en liquidation

Débiteurs:

SM Giovanni Constructions Sàrl en liquidation
CHE-400.226.138
Chemin du Petit-Flon 24
1052 Mont-sur-Lausanne

Objets vendus aux enchères:

Bien-fonds no 1224 du cadastre du Locle, immeuble d'habitation/commerce/café actuellement annulé avec nécessité de travaux immédiats situé rue Daniel-Jeanrichard 28 à 2400 Le Locle. Il comprend un rez inférieur, un rez supérieur utilisé comme bistrot, 3 étages avec diverses chambres et sanitaires et des combles.

Désignation du bien-fonds à vendre :

Bien-fonds RF no 1224 du cadastre de Le Locle, plan folio 201, Le Locle, consistant en :

- Route, chemin (84 m²)
- Accès, place (6 m²)
- Habitation, commerce, café, no de construction 2023 (248 m²)

Estimation cadastrale (2013) : CHF 670'000.00

Estimation de l'expert (2023) : CHF 101'400.00

Les conditions de vente et l'état des charges seront disponibles à partir du 12.02.2024 jusqu'au 15.03.2024.

Lieu du dépôt des conditions de vente : Office des faillites, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier.

Autres indications : Renseignements auprès de l'Office des faillites, tél. 032 889 82 20.

Pas de visite officielle, compte tenu de l'état d'insalubrité de l'immeuble, expertise disponible sur demande.

Vente aux enchères

Le 15.03.2024 à 14:00 heure, Salle de l'enchère : 2ème étage, petite salle LR 10, sise Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, avenue Léopold-Robert 10 à 2300 La Chaux-de-Fonds

Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).
Publication selon les art. 257 à 259 LP.

Point de contact:

Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret/certificat de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce et d'une procuration littérale et spéciale, si la personne qui participe aux enchères au nom de la société n'a pas la signature individuelle. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983 (LFAIE). À cet effet, ils devront se conformer au chiffre 19 des conditions de vente. Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.